

apportent les médicaments nécessaires (5). La misère augmente-t-elle, un logement est fourni et des vêtements sont donnés, suivant les besoins de chacun et les moyens dont on dispose (6).

L'enseignement, que les religieuses donnaient autrefois aux filles pauvres du quartier, a cessé à l'époque de la Révolution; mais, aujourd'hui, une partie de leur maison est occupée par de jeunes orphelines, qu'elles élèvent et instruisent, à l'aide de ressources spéciales.

*
* * *

Au siècle dernier, et même sans doute plus anciennement, des « *assemblées de Charité* » existaient dans plusieurs paroisses de notre ville. Elles avaient également pour mission le soulagement des pauvres, mais sous des formes différentes et dans des limites généralement plus restreintes que celles précédemment indiquées. — Ce n'est d'ailleurs qu'à celles de ces Œuvres confiées aux « filles de la Charité, » — appelées aussi à cette époque « sœurs grises, » — que semble avoir été donné le nom de *Marmites* (7).

(5) Une pharmacie est, à cet effet, régulièrement établie dans la maison. On la trouve indiquée, dans le devis de la construction, en 1730, ainsi que la salle d'école.

Dans leurs visites, les sœurs sont souvent accompagnées par des jeunes filles, — et par des dames de l'Œuvre ; — la distribution de la *portion* se fait aussi, parfois, en présence de ces dernières.

(6) Les ressources de *la Marmite* proviennent d'annuités de 50 francs, de quêtes faites à domicile, de legs et de dons de toutes natures.

(7) Les paroisses où existèrent des *Marmites*, furent : Saint-Etienne-le-Vieux avec Sainte-Croix et Saint-Georges, — Ainay et Saint-Paul.